



DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

communiqué

No:
No.: 102

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
RELEASE: LE 21 NOVEMBRE 1978



DÉSARMEMENT ET CONTRÔLE DES ARMEMENTS

RÉSUMÉ D'UNE ALLOCUTION

PAR LE CONSEILLER POUR LE DÉSARMEMENT

ET LE CONTRÔLE DES ARMEMENTS,

MONSIEUR G.A.H. PEARSON,

DEVANT LA PREMIÈRE COMMISSION DE LA XXXIIIÈME SESSION

RÉGULIÈRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES,

À

NEW-YORK, LE 21 NOVEMBRE 1978

Pour le texte intégral du discours ou des informations supplémentaires, veuillez contacter le Service de Presse du ministère des Affaires extérieures (FPR) à 125, Promenade Sussex, Ottawa, Ontario K1A 0G2, téléphone: (613) 995-1874.

"À l'évidence, il est essentiel de prendre des mesures de contrôle des armements. Mais il faut progresser et s'acheminer rapidement vers le désarmement véritable si nous tenons à garder en main l'avenir même de l'humanité", a déclaré M. G.A.H. Pearson, Conseiller pour le désarmement et le contrôle des armements. Il prenait la parole aujourd'hui à l'occasion du débat sur le désarmement devant la Première Commission de l'Assemblée générale de l'ONU à New York.

M. Pearson a réaffirmé que selon le Canada "il ne peut y avoir de solution à long terme au problème de la prolifération horizontale si les deux grandes puissances nucléaires ne réussissent pas à stopper et à faire régresser la prolifération verticale, comme elles s'y sont engagées aux termes de l'article VI du Traité de non-prolifération." Il a aussi affirmé que le Canada espère sincèrement que les Pourparlers sur la limitation des armements stratégiques aboutiront sous peu à un accord.

Fidèle aux préoccupations de longue date du Canada, M. Pearson a déclaré qu'il convient de traiter d'urgence la question de l'interdiction globale des essais, comme le stipule le paragraphe 51 du Document final de la Dixième Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée au désarmement. Comme les négociations actuellement en cours entre les États-Unis, le Royaume-Uni et l'URSS sont apparemment sur le point d'aboutir, nous espérons vivement pouvoir en étudier les résultats dans les meilleurs délais au sein du Comité du désarmement.

M. Pearson a fait état de l'intérêt renouvelé pour l'idée de l'arrêt de la production de matières fissiles à des fins d'armement sous réserve de mesures de vérification effectives. Conjuguée à un traité sur l'interdiction globale des essais, cette idée était l'un des éléments de la "stratégie d'asphyxie" exposée par le Premier ministre Trudeau lors de la Session extraordinaire tenue en mai dernier. L'objectif de cette proposition serait l'élaboration par le Comité du désarmement d'un traité multilatéral prévoyant une vérification adéquate, ce qui permettrait de focaliser en un seul et même instrument les dimensions verticales et horizontales de la prolifération des armes nucléaires et lierait à la fois les États dotés de l'arme nucléaire et ceux qui ne le sont pas aux mêmes garanties intégrales acceptées par les États non dotés de l'arme nucléaire parties au Traité de non-prolifération.

M. Pearson a également fait mention des deux autres éléments de la "stratégie" du Premier ministre: la nécessité de conclure des accords destinés à mettre fin aux essais en vol de tous les nouveaux vecteurs stratégiques et de limiter, puis progressivement réduire les dépenses militaires consacrées à tous les nouveaux systèmes d'armes nucléaires stratégiques, mesures qu'appuyeraient les méthodes de vérification appropriées.

Par ailleurs, la réduction équilibrée des dépenses militaires dans un contexte bilatéral, régional ou même mondial, pourrait selon le porte-parole canadien, présenter des avantages considérables. Si l'on veut progresser dans ce domaine, il faudra cependant être davantage disposé à communiquer des renseignements et à reconnaître la nécessité de vérifications adéquates.

M. Pearson a rappelé que les quatre cinquièmes des 400 milliards de dollars consacrés aux armements chaque année vont aux armes dites classiques. Il serait bon que le Comité du désarmement accorde davantage d'attention à cette question, l'objectif étant d'instaurer la même sécurité à un niveau d'armement inférieur et d'introduire des restrictions sur la production ainsi que sur les transferts d'armes.

M. Pearson a évoqué l'exemple unique sur le plan des démarches régionales en matière de désarmement donné au reste de la communauté internationale par les pays d'Amérique latine grâce au Traité de Tlatelolco et à la Déclaration d'Ayacucho. À titre d'exemple, il a aussi mentionné les mesures propres à renforcer la confiance intégrées à l'Acte final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

En attendant que soit terminé par les États-Unis et l'URSS le projet conjoint de traité régissant les armes chimiques destiné à être présenté au Comité du désarmement, M. Pearson a répété que le Canada espérait vivement que lors de sa réunion au début de l'année prochaine, le Comité se penchera sur des domaines où il y a déjà entente dans une large mesure, par exemple sur la portée du futur traité.